



Information de l'École EAC

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Cette déclaration décrit la stratégie de coopération de l'École EAC
dans le cadre du programme ERASMUS+

Mise à jour : Mai 2013



MARCHÉ DE L'ART, CULTURE,
PATRIMOINE, LUXE.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer : a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) etc. c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles 1 multiples 1 conjoints.

La stratégie UE de l'EAC s'inscrit pleinement dans le chemin du Programme Europe 2020. De façon cohérente avec le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, notre école souhaite apprendre des autres pays autant qu'apporter ses expériences dans le domaine du management culturel. Le choix de nos partenaires répond donc à des exigences qualitatives et stratégiques, dans la mesure où nous cherchons à mettre en place des relations de longue haleine avec des pays où le marché de l'art offre des perspectives intéressantes pour l'avenir de nos étudiants, ces derniers ne pouvant pas de nos jours se contenter d'un parcours purement français. Actuellement, compte tenu de la demande croissante de managers culturels, nos régions prioritaires sont, en premier lieu, l'Europe septentrionale (Pays de Galles, Danemark, Hongrie) et, deuxièmement, le bassin méditerranéen, qui constitue une autre cible importante, grâce notamment au marché de l'emploi grandissant pour les métiers de l'art en Turquie.

L'EAC vise à solliciter la créativité de ses étudiants, afin d'en faire des entrepreneurs innovants dans le cadre d'une économie d'envergure européenne et de plus en plus fondée sur l'excellence, inaccessible sans une formation de haut niveau tout au long de la vie. Le made in France représente aujourd'hui un label très vendeur pour tout opérateur culturel. L'EAC vise donc à faire connaître ses formations à tous les pays dont le marché de l'emploi dans le secteur culturel est porteur.

Quant à la stratégie hors UE de l'EAC, elle est surtout dirigée vers l'Asie. Nous disposons de partenariats bilatéraux avec deux universités chinoises et une sud-coréenne. Le choix du partenaire se fonde sur la cohérence entre l'offre pédagogique et professionnelle des établissements étrangers, mais aussi sur la qualité de l'accueil et sur la prise en charge de la logistique. À l'EAC, nous voulons nous assurer que nos étudiants profitent d'un suivi personnel tout au long de leur expérience à l'étranger. Si le contexte politique et social de l'Europe assure une protection constante de nos élèves, le choix d'un partenaire dans un pays tiers nécessite d'une majeure attention aux détails pratiques. L'EAC veut donc s'assurer que ses élèves seront en condition de poursuivre leur formation dans les meilleures conditions matérielles, et nous faisons de notre mieux pour nous assurer que les conditions de vie (logement, assurance, cantine, etc.) des personnes en mobilité leur permettent de réussir sereinement leur parcours à l'étranger.

Une deuxième région géographique ciblée par l'EAC est l'Algérie, pays avec lequel le lien avec la France est toujours resté profond et qui prend aujourd'hui la forme de partenariats visant au développement des jeunes générations des deux côtés de la Méditerranée. L'EAC a par ailleurs mis en place d'autres partenariats grâce au réseau de Campus France et de la FEDE (Fédération Européenne Des Ecoles). C'est dans ce cadre notamment que nous avons pu développer des échanges avec les Pays-Bas, le Royaume Uni et l'Espagne. Enfin, le réseau de management culturel européen (ENCATC) offre à notre école une autre voie de contact avec le monde européen de la culture au niveau le plus performant. Le développement des relations avec les Pays Européens passe également par notre agreement auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE). En effet, nous envoyons 10 à 15% de nos étudiants chaque année en stage à l'étranger, dans les services culturels dépendants des ambassades comme dans les Alliances Françaises.

Au sein de l'EAC, la priorité est donnée à la mobilité étudiante, stages ou études. Notre objectif est de fournir aux étudiants des formations internationalisantes, leur permettant d'être plus employables sur un marché du travail à l'échelle européenne et mondiale. Par ailleurs, notre établissement a déjà procédé à la mise en place de deux double diplômes avec des universités chinoises (l'Université Normale de Chine du Sud à Canton, et la Lingnan University de Hong Kong). De cette manière, nous souhaitons franchir un palier supplémentaire dans la réalisation d'un réseau international profitant aux étudiants intéressés à la culture et au management de l'art. Ces doubles diplômes, qui demandent aux étudiants d'effectuer un an dans chaque pays, devraient donner des résultats très satisfaisants, nous poussant à mettre en place des projets du même type avec d'autres établissements, notamment européens. Ainsi, nous allons ouvrir prochainement un diplôme conjoint avec la SRH Hochschule de Berlin et avec la City University of London. En élargissant notre réseau d'universités partenaires, tant en Europe qu'à l'étranger, nous visons à ouvrir à nos étudiants le champ des formations possibles. Partir à

l'étranger représente un enrichissement tant humain que professionnel, et nous voulons offrir cette possibilité tous à nos étudiants.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Notre Institut, inscrivant ses diplômés dans l'art, la culture et le luxe, garantit à tous nos étudiants (nationaux et internationaux) une formation de qualité. De façon cohérente avec cette exigence, nous visons à faire de la mobilité (européenne et internationale) un moyen d'amélioration de nos enseignements.

Nous avons envisagé l'internationalisation dès la création de l'EAC, en recevant des étudiants étrangers de tous les pays. Peu à peu, les accords que nous avons créés se sont faits surtout avec l'Asie, et naturellement les pays du pourtour méditerranéen. Membre de Campus France, nous utilisons ce réseau depuis longtemps pour déterminer les alliances les plus fructueuses sur le plan pédagogique avec les établissements similaires. L'adhésion récente à Erasmus est venue affiner notre stratégie de départ lorsque nous nous sommes aperçus que des nombreux pays européens recherchaient notre expertise dans le domaine culturel. Il a fallu du temps pour identifier les pays et les structures adéquates afin de définir des échanges Erasmus pérennes. C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur le renouvellement de la Charte Erasmus pour nous permettre de concrétiser les accords passés récemment.

Le développement ne peut être envisagé que sur le long terme. Les partenariats stratégiques que nous mettons en œuvre en ce moment, reposent ainsi sur la volonté de tous les participants de bâtir des relations durables, qui pourront profiter au plus grand nombre d'étudiants. A la lumière de nos expériences européenne et internationales, nous aimerions mettre en place une véritable politique d'enseignement transnational. Ces échanges de savoir, une fois débutés sous forme d'accords bilatéraux, devraient (d'ici quelques années) aboutir à la création d'un réseau d'enseignement multilatéral dans le domaine du management culturel, du marché de l'art et du luxe. Nous sommes en ce moment en train d'examiner les programmes de coopération existants pour mener à bien cette tâche.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Depuis le début de notre expérience dans la mobilité européenne et internationale, plusieurs leçons ont pu être tirées, grâce à l'engagement de toutes les équipes de l'Ecole dans la préparation des actions Erasmus.

Tout d'abord, le niveau de qualification des formateurs a augmenté, grâce notamment à un processus de recrutement de plus en plus strict et d'envergure de plus en plus internationale.

Un certain nombre de collaborateurs et enseignants de l'EAC proviennent de pays étrangers et non francophones. Nous estimons que cela ne peut qu'apporter une valeur ajoutée à notre établissement, ainsi qu'élargir nos possibilités de partenariat pour l'avenir. Cette politique ne nous empêche pas de développer des échanges pédagogiques transfrontaliers avec d'autres établissements dans le cadre de la mobilité enseignante et de formation.

Deuxièmement, la qualité des enseignements offerts à l'EAC a connu une hausse considérable depuis notre participation au Programme Erasmus. En profitant du contact avec des nombreux partenaires, nous avons identifié des bonnes pratiques et procédé à une correction constante et détaillée de nos programmes pédagogiques. Cette évolution est aussi basée sur l'écoute et la prise en compte des exigences des étudiants, professeurs et administrateurs. La coopération transnationale nous a ainsi permis d'apprendre nombres de façons différentes d'appréhender la formation de nos élèves, que nous allons continuer à améliorer pendant les prochaines années. L'augmentation des participants à la mobilité (tant du point de vue des étudiants que des partenaires institutionnels) nous a poussés à considérer un développement dans le futur proche de nos enseignements en langue anglaise. Notre objectif étant d'élargir ultérieurement notre participation au Programme Erasmus, une offre formative franco-anglaise pourrait être un atout aux yeux des candidats potentiels. De façon cohérente avec notre volonté de fournir des formations professionnalisantes, nous avons cherché tout au long de notre parcours Erasmus de favoriser le lien entre étudiants et entreprises;

pour ce faire, nous développons au sein du Service d'insertion professionnelle un plus grand nombre de partenariats avec des entreprises étrangères (stages et emplois).

Enfin, du point de vue plus strictement organisationnel, participer au Programme Erasmus a posé plusieurs défis que nous avons su relever. Suite à notre nouvelle politique d'échanges transnationaux, nous avons décidé de renforcer notre Pôle international, en augmentant le personnel et les moyens. De cette façon, nous espérons mettre en place un système de plus en plus solide et efficace, permettant à notre Ecole d'améliorer ses prestations, tout en apportant notre contribution à une gouvernance européenne en plein essor.

